



MENTION COMPLEMENTAIRE

COIFFURE COUPE COULEUR

DIPLÔME D'ETAT

Code RNCP : 01033605

MODALITÉS D'ENTRÉE

Cette formation est accessible

- Tout public : Elèves et étudiants, salariés, adultes en reconversion, demandeurs d'emploi.

Pré-requis

- Être titulaire du CAP Métiers de la Coiffure

Tarif

- Apprentis : coût de la formation financé par l'OPCO EP de branche
- Stagiaire de la formation continue ou initiale : 3400 € et 300 € de frais d'inscription* (financements possible selon profil)

**sauf pour les élèves déjà inscrits dans notre centre.*

Les + de la FORMATION

- Un CFA à taille humaine dédié à la coiffure
- Des sessions de 20 élèves maximum
- Des formateurs professionnels en activité
- Un accompagnement personnalisé
- Une équipe artistique novatrice
- Accompagnement et préparation aux concours
- Une méthode pédagogique certifiée
- Un lieu de vie réservé aux étudiants

MODALITÉS D'ADMISSION

Admission après entretien individuel et vérification des pré-requis.

Inscription en ligne sur le site internet ou prendre contact au 03 86 46 92 61

Alternance des cours : 4 jours en CFA 1 semaine sur 3.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire de la mention complémentaire Coiffure Coupe Couleur est un professionnel spécialisé compétent dans les techniques de coloration, de coupe et de coiffage.

Règlement d'examen : l'examen comporte uniquement trois épreuves professionnelles

Épreuves	Coef.	Mode	Durée
1 : Coupe transformation, coiffage dame	4	Ponctuel pratique	45 mn
2 : Coloration, effets de couleurs	4	Ponctuel pratique et oral	1 h 50
3 : Évaluation de l'activité professionnelle	4	Ponctuel écrit et oral	20 mn

Aptitudes et compétences visées :

- **S'informer et communiquer**
 - Rechercher, s'approprier l'information à des fins professionnelles afin de la transmettre
 - Communiquer en vue de la réalisation d'une prestation
- **Organiser et Gérer**
 - Organiser les activités
 - Gérer l'environnement de travail
- **Concevoir et réaliser**
 - Mettre en oeuvre des techniques de coloration,
 - Mettre en oeuvre des techniques de coupe « dame »
 - Mettre en oeuvre des techniques de coiffage
- **Contrôler et évaluer**
 - Evaluer la qualité de la prestation
 - Apprécier l'efficacité de la prestation

ACCESSIBILITÉ

Pour toute demande, notre référent handicap est à votre disposition
Les possibilités de conditions d'accueil seront évaluées après entretien.

CONTENU DE LA FORMATION

- Domaine professionnel.
- Travaux pratiques au salon d'application.
- Savoirs associés :
 - Biologie et technologies appliquées
 - Environnement professionnel
 - Relations professionnelles

PARCOURS DE FORMATION

La formation se fait en 1 an

- Par la voie de l'apprentissage : 400 h en centre de formation.
En alternance 1 semaine / 3 avec l'entreprise.
- Stagiaires de la formation continue ou initiale : 400 h en centre de formation,
15 semaines de stage en entreprise

MÉTHODES MOBILISÉES

Modalités pédagogiques :

Pédagogie active faisant appel à la participation des apprenants afin d'encourager la communication professionnelle, l'esprit d'analyse, et l'autonomie artistique de l'apprenant.

Interactivité des cours avec la méthode et l'application PIVOT POINT (créateur de ressources d'animations pédagogiques Coiffure depuis 40 ans)

Matériels pédagogiques :

- 1 poste de coiffage par apprenant (miroir, tablette, tabouret, fauteuil et tablette roulante)
- Salle de bacs
- Vidéoprojecteur et écran pour la projection de supports vidéo.
- Nécessaire d'hygiène au nettoyage du poste de travail
- Matériel demandé : Liste détaillée fournie lors de l'inscription
- Documents remis à l'apprenant : carnet de liaison, règlement intérieur, règlement d'examen, planning détaillé des cours
- Méthodes d'évaluation : Examen ponctuel à l'issue de l'année de formation

INFOS PRATIQUES

- Accès à 5 mn à pied de la gare routière et à 30 mn à pied de la gare ferroviaire
- Au cœur de ville, à proximité de la vie étudiante et des lieux de restauration rapide
- Hébergement possible en résidences étudiantes à 2 mn à pied

Accueil du public :

Du lundi au vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h45
Le vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h45

CFA CEPECO

129, rue de Paris – 89000 AUXERRE

T. 03 86 46 92 61 - www.maison-coiffure.fr



MAISON DE LA COIFFURE 89
CEPECO

maison DE LA
COIFFURE

ZOOM SUR LES DÉBOUCHÉS

Le titulaire de la mention complémentaire exerce son activité dans les salons et entreprises de coiffure, dans les milieux du spectacle et de la mode, dans les établissements sanitaires et sociaux, dans les entreprises de production et de distribution des produits capillaires. Il peut occuper des postes de coiffeur, d'animateur ou de responsable technique, de conseiller professionnel.

Dans ces différents emplois, il exerce les fonctions, activités et tâches suivantes en autonomie totale ou partielle.

Le titulaire de la mention complémentaire peut aussi choisir de poursuivre en BP Coiffure.

OU POSTULER

- Toutes entreprises de coiffure (salons de coiffure, salons itinérants, entreprises de coiffure à domicile, entreprises liées au secteur de la coiffure) ;
- Secteur du spectacle et de la mode ;
- Établissements et institutions diverses avec des activités de coiffure intégrées (centre d'esthétique, de thalassothérapie, établissements de tourisme et de loisirs, de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées).

POURSUITE DE FORMATION AU CFA CEPECO

- Brevet professionnel, niveau IV. Formation en 2 ans.
- Brevet de Maîtrise, niveau V. Formation en 2 ans en partenariat avec la Chambre de métiers de l'Yonne

SALAIRE

- Un débutant gagne le S.M.I.C. Les employés peuvent aussi toucher un intéressement au chiffre d'affaires et sur les ventes
- Après de l'expérience professionnelle le salaire mensuel brut peut s'élever à 1 800 €.